être nommé par la couronne: c'est un autre pas rétrograde et un peu de patronago de plus pour le gouvernement. Nous avons tous entendu parler d'un discours prononcé dernièrement dans l'Île du Prince-Edouard ou le Nouveau-Brunswick, — j'si oul·lié lequel,—où l'on énumérait les avantages que l'on avait fait miroiter nux yeux des délégués, pendant qu'ils étaient ici, sous forme de nominations en perspective, comme celles de juges de la cour d'appel, d'orateur du censeil législatif, et de gouverneurs locaux, (écoutez!) comme étant l'une des raisons de l'unanimité qui a régné parmi les membres de la conférence.

L'Hon. M. HOLTON — Ils ont divisé toutes ces bonnes choses entre eux. (Ecoutex.)

L'HON. A. A. DORION—Je n'accuse pas les hon. messieurs d'avoir offert ces appûts je ne mentionne que ce que j'ai lu dans un discours aur ce sujet.

L'Hon. M. HOLTON-C'était un discours

de l'un des délégués! (Ecoutez!)

L'Hon. A. A. DORION — J'en viens maintenant à un autre point. L'on dit que cette confédération est nécessaire afin d'établir de meilleurs moyens de défense pour ce pays. Il peut y avoir des gens qui pensent qu'en additionnant deux et deux ensemble, on obtiendra cinq; mais je ne suis pas de ceuxlà. Je ne puis découvrir comment, en ajoutant les 700,000 ou 800,000 Ames des provinces d'en-bas aux 2,500,000 habitants du Canada, on peut les multiplier de manière à en faire une force pour défendre le pays beaucoup plus grande que celle que l'on a aujourd'hui. Nécessaircment, nos relations avec l'empire britannique sont le lien au moyen duquel toutes les forces de l'empire peuvent être réunies pour la défense. (Ecoutes!) Mais la position que nous fera la confédération est bien évidente : vous ajouteres quatre ou cinq cents milles de frontières à celles que vous avez déjà, et une étendue de pays dans une proportion incommensurable. ment plus grande que l'augmentation de population que vous aures obtenue, et s'il y a là quelque avantage pour la défense du pays, ce sera au profit des provinces d'en-bas, mais non pour nous. Nous sommes sur le point d'encourir de très grandes dépenses pour mettre le pays en état de défense,-la chose a été formellement annoncée par le président du conscil dans un discours à Toronto,et comme le Canada doit contribuer les dix douzièmes de toutes les dépenses, les autres provinces n'en payant que deux dousièmes,

il s'ensuit que le Canada aura à payer aussi les dix douzièmes de ces dépenses qui seront beaucoup plus considérables que si nous restions seuls, puisqu'il nous faudra défendre la grande étendue de territoire que l'on ajoutera au nôtre. Je trouve ce qui suit dans le discours de l'hon. président du conseil:

"Je ne puis terminer sans dire un mot de quelques autres sujets qui ont reçu l'attention sérieuse de la conférence. Et le premier point sur lequel je désire attirer l'attention, est le fait que les délégués ont unanimement résolu que les provinces unies seront placées le plus tôt possible en état de défense complète. Les attaques qui ont été faites contre nous ont créé l'impression que ces provinces sont dans un état de faiblesse et de débilité; si donc nous voulons faire disparaître cette fausse impression et nous placer sur un pied ferme et solide aux yeux de l'Union, nous devons mettre notre pays dans un tel état de défense que nous puissions regarder bravement l'ennemi en face. C'est un plaisir pour moi de pouvoir dire,-et je suis convaincu que ce sera un plaisir pour tous ceux qui sont ici présents de l'entendre dire, — que la conférence de Québec ne s'est pas séparée sans prendre l'engagement de mettre les provinces unies dans l'état de défense le plus complet et le plus satisfaisant, tant sur terre que sur mer."

L'Hon. M. HOLTON—Où est cetto ré-

solution? (Ecouter!)

L'Hon. A. A DORION-Il paraît donc que ce que nous avons à faire, c'est d'avoir une force armée et une marine qui soient sur le pied le plus complet et le plus satisfaisant. Maintenant, je vois par ces résolutions que le gouvernement général aura le contrôle de l'armée et de la marine; mais le coût de ces dépenses n'est pas mentionné. Eh bien ! si le gouvernement général doit pourvoir aux dépenses nécessaires pour défendre toutes les provinces, il nous faudra accroître notre milice, former une marine et payer eing fois plus que toutes les provinces inférieures ensemble ne paieront pour toutes ces déponses, tout en n'obtenant aucun accroissement dans nos moyens de défense en ce qui regarde le Canada. (Ecoutes!) Prenes la ligne qui divise le Nouveau-Brunswick du Maine, et vous verres qu'elle sépare d'un côté 250,000 habitants répandus sur un vaste territoire, et de l'autre côté 750,000 habitants qui forment une population compacte et puissante. Il faudra que le Canada défende ces 250,000, et il lui faudra employer ses ressources pour trouver les moyens de défendre cette immense fontière. (Ecoutez!) Et si la rumeur n'est pas en défaut, le chemin de fer intercolonial-cette prétendue nécessité militaire-ne doit pas